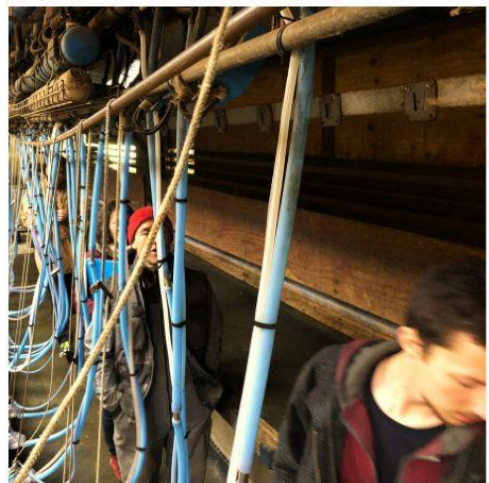
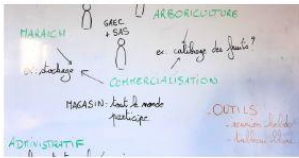




Construire une Agriculture Paysanne Performante et Plurielle



RAPPORT D'ACTIVITES - 2025



Sommaire

PREAMBULE GENERAL	3
1. ACCOMPAGNER ET FORMER DES PORTEURS DE PROJETS EN VUE D'UNE INSTALLATION	4
a. Le parcours d'accompagnement à l'installation	4
b. Les dispositifs d'accompagnement.....	6
2. ACCOMPAGNER ET FORMER DES PAYSANS, DES COLLECTIFS, AU DEBUT DE L'ACTIVITE OU TOUT AU LONG DE LA VIE DE LA FERME	8
a. Le suivi post-installation.....	8
b. Accompagnements des collectifs	9
3. FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT A DESTINATION DES CEDANTS	11
a. Le parcours à la transmission.....	11
b. Accompagnement transmission.....	13
c. Mobiliser les cédants : plan d'action.....	14
4. CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES : COLLECTIVITES ET ACTEURS ECONOMIQUES PRIVES	14
a. Plus de collectivités intéressées et des partenariats renforcés avec le réseau TACTS	14
b. Les collectivités accompagnées.....	15
c. Les Ecosolies	18
5. INNOVATION	19
a. Mise en réserve de fermes	19
b. SCOP en agriculture.....	20
c. Expérimentation élevage plein air porcs et volailles.....	20
6. RELATIONS AUX RESEAUX	21
a. Implications dans le réseau FADEAR.....	21
b. Implication dans le réseau régional ARDEAR Pays de la Loire	22
c. Réseau TACTS44.....	22
a. Réseau ESS	22
7. MOBILISATION DU CONSEIL DE COOPERATIVE	23
PERSPECTIVES	24
ILS NOUS FONT CONFIANCE	25

PREAMBULE GENERAL

Au regard des difficultés rencontrées par la structure les années précédentes, 2025 a été une année un peu plus sereine.

Cap44 a pu s'appuyer sur une équipe engagée et efficace puisque le relèvement de la structure vient notamment du départ non remplacé de Juliette MUGUET GUENOT dont les missions ont été partagées au sein de l'équipe. Pour autant, il a été choisi de remplacer Emma FREYCON qui souhaitait partir en formation de droit rural. C'est Alice MULLER qui a rejoint l'équipe en aout 2025.

Les efforts engagés pour trouver de nouveaux financements ont porté leurs fruits avec :

- Un soutien de la Région des Pays de la Loire et de la Fondation de France (pour un travail à l'échelle régionale via l'ARDEAR) pour le projet de Mise en réserves de fermes.
- De nouvelles conventions, notamment avec des collectivités du Sud Loire.
- Des tarifs de formations plus élevés et des appels à projets en lien avec notre cœur de métier sur l'installation – transmission.

Tous ces éléments ont donc tranquilisé la situation de Cap44 et au printemps, la procédure d'alerte a été levée.

Le projet de Loi de Finances de 2025 a engendré une fermeture de l'accès au Compte Personnel Formation du jour au lendemain, entraînant l'annulation de la session « De l'idée au projet » prévue au printemps. Heureusement, via notre réseau national et nos collègues de l'ARDEAR Grand Est, nous avons commencé à travailler à la certification de cette de formation auprès de France Compétences. Ce projet de certification, qui nous permettra de nouveau et durablement l'accès au CPF, a été déposé le 18 décembre 2025. Nous espérons pouvoir organiser une 1^{ère} session éligible au CPF à l'automne 2026.

En parallèle, la mobilisation des cédants et des porteurs de projets reste une action indispensable et devient plus de plus énergivore :

- Pour les cédants, tout un travail a été mené suite à notre assemblée générale 2025. Une stagiaire rejoint l'équipe au printemps 2026 pour mieux comprendre les freins des cédants à travailler sur leur transmission. Plusieurs actions sont également engagées ou prévues, sur la mobilisation des cédants par leurs pairs, de nouvelles propositions d'actions auprès des collectivités, une communication plus ciblée... Ces actions seront mises en place en 2026/2027.
- Côté porteurs de projet, nous déplorons un chiffre record en 2025 avec seulement 44 nouveaux contacts. Ce chiffre historiquement bas (quasiment le niveau de 2010) impacte fortement notre activité et celle de nos collègues de la Ciap. Il s'explique par le contexte économique global, qui ralentit de façon importante les reconversions, en agriculture mais aussi dans l'ensemble des secteurs d'activités.

L'année 2025 a donc été plus respirable financièrement. Côté salarié.es, la réorganisation de l'équipe (une personne de moins, des arrêts maladies en lien avec des situations personnelles) a conséquemment alourdi le travail. Une réflexion collective sur les gains de temps possible a été engagé en séminaire d'équipe au début de l'été ; ce travail devra être poursuivi pour se donner un peu plus d'air.

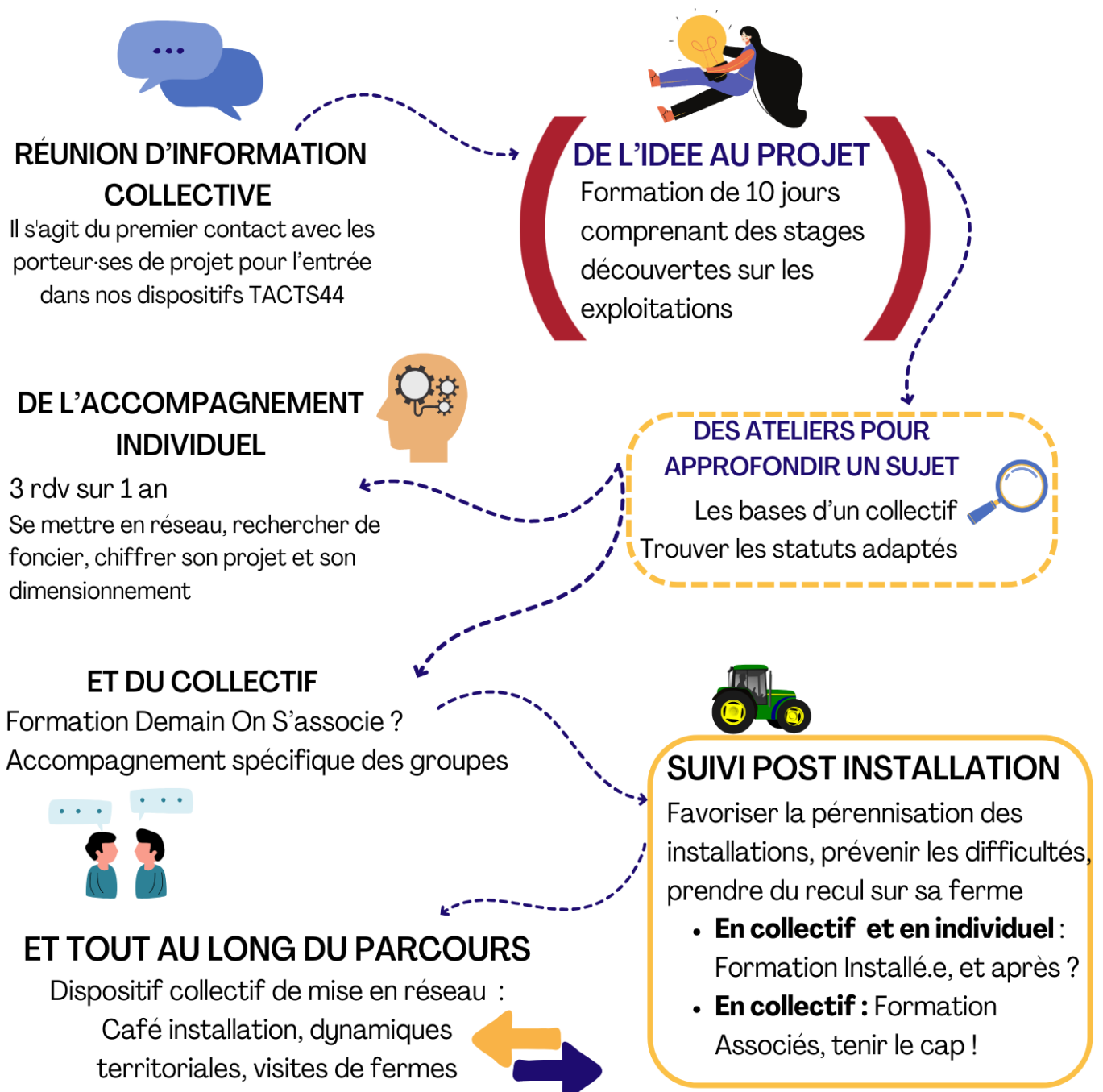
Nous avons fait le choix pour le rapport d'activité de présentations synthétiques du travail réalisé sur chaque territoire ou thématique. N'hésitez pas à revenir vers nous pour des bilans plus détaillés.

1. Accompagner et former des porteurs de projets en vue d'une installation

a. Le parcours d'accompagnement à l'installation

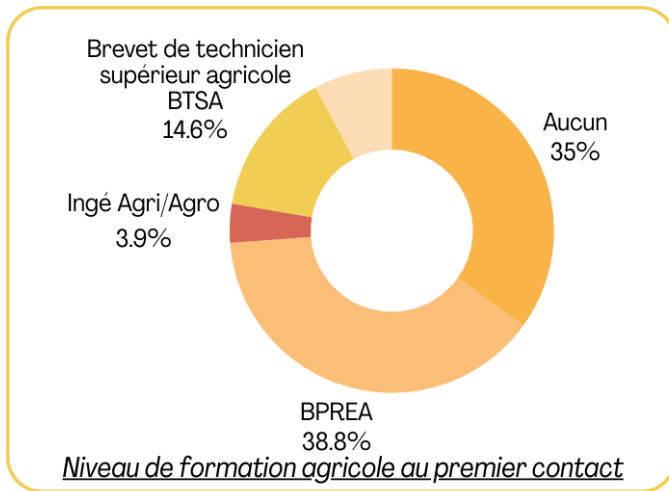


L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION



Cap44 **AU COURS DE L'ANNÉE 2025...**

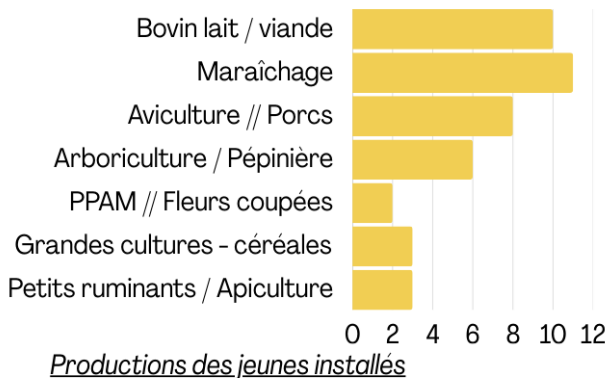
 **49%** De femmes dans nos dispositifs




 **65%** // **33%**

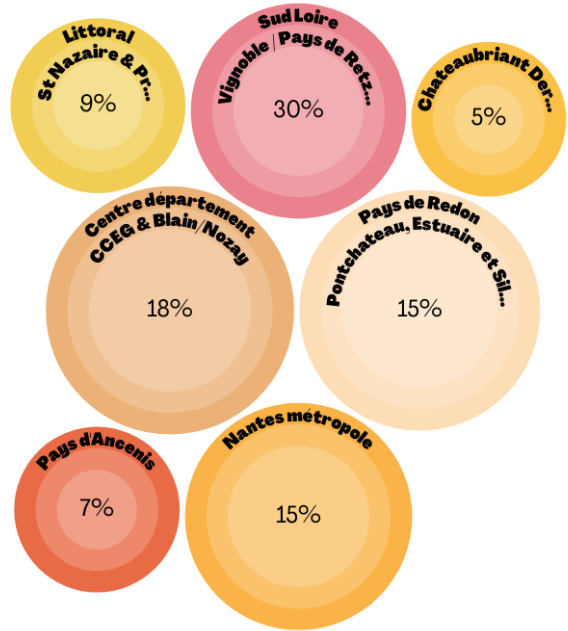
Proportion de porteurs de projet en production végétale vis à vis de ceux en production animale
 → **On constate un léger rééquilibrage vers les productions animales**

47 Installations en 2025 dans notre réseau
 **23** installations accompagnées de manière rapprochée par notre structure




 **215** Personnes présentes dans tous nos événements

12 Cafés installation organisés sur tout le département 




Porteurs de projet par zone géographique d'installation souhaitée

44 Personnes reçues en réunion d'information collective

 **133** Porteurs de projet suivis par les chargées d'accompagnement

89% de porteurs de projet Hors cadre familiaux

14 Fermes suivies en accompagnement post installation 

b. Les dispositifs d'accompagnement à l'installation

Les réunions d'informations collectives

Depuis l'année dernière, elles ont lieu une fois par mois (les vendredis ou les mercredis). L'animation de ces réunions est partagée avec la CIAP44 depuis 2023.

Les porteurs et porteuses de projet sont orientés vers les chargées d'accompagnement de Cap44 selon leur territoire d'installation visé, et vers les chargées d'accompagnement CIAP s'ils envisagent une Formation Paysan Créatif et/ou un portage d'activité. Des entretiens individuels peuvent suivre ces réunions de premier accueil, sur demande des porteurs de projets.

Au total, nous avons accueilli **44 nouvelles personnes en 2025**, au cours de 10 réunions d'informations. Ce chiffre est historiquement bas (pour mémoire, 105 personnes accueillies en 2024, 148 en 2023) et nous inquiète. La diminution drastique des nouveaux contacts de porteurs de projets est générale, ressentie fortement également dans les Chambres d'agriculture et dans d'autres régions. Elle est à relier certainement avec un contexte économique et social global compliqué, et la plus grande difficulté de financement des formations, qui freine les reconversions tous secteurs confondus. Elle nous oblige à questionner nos dispositifs et la manière dont nous pouvons œuvrer à l'attractivité du métier, pour répondre au défi du renouvellement des générations. Nous notons cependant que les personnes qui nous contactent ont, plus souvent que les années passées, déjà bien mûré leur projet d'installation, et sont donc assez susceptibles de le mener à terme.

Suite à cette réunion, nous inscrivons les porteurs de projet qui le souhaitent à notre lettre d'information électronique présentant les formations, les annonces et les divers évènements organisés par Cap44 et nos partenaires. Au total ce sont environ **700 porteurs de projets** qui reçoivent notre lettre d'information chaque mois.

Les temps collectifs organisés

12 Cafés installations ont été organisés cette année 2025. **Près de 215 personnes** (porteurs et porteuses de projet, paysannes et paysans) ont assisté à ces évènements **au total** : la fréquentation se maintient. Cette année beaucoup de cafés installation ont eu lieu dans les territoires ruraux, parfois sur des thématiques ciblées, parfois simplement pensés comme des espaces de rencontre.

Quelques exemples de sujets :

- La question de l'ancrage territorial à Saint Malo de Guersac, Blain et Frossay
- L'installation à Plessé et l'intérêt des collectifs au Loroux Bottereau
- La question du temps pour soi à Plessé et de la technologie sur la ferme à Blain

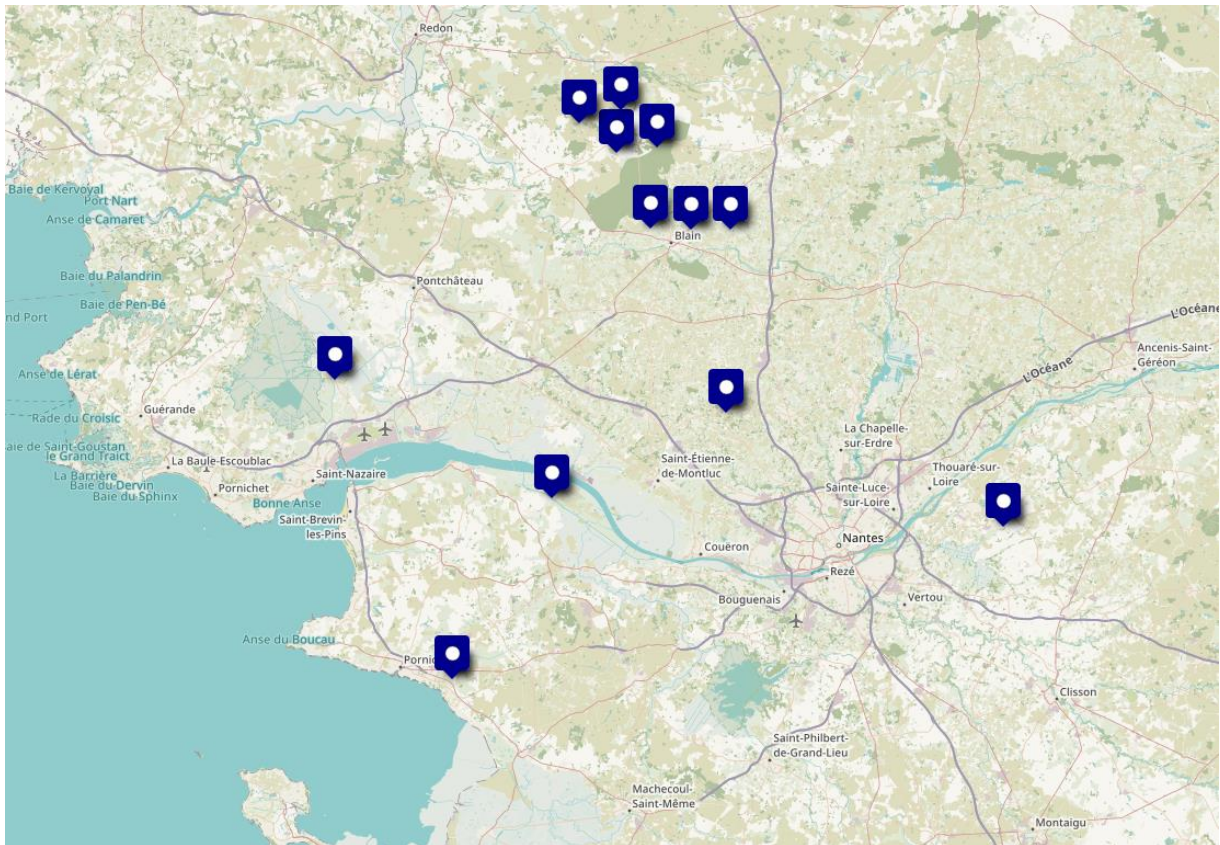










Figure 1 - Carte des localisations géographique des Cafés Installation

 <p>Cap44 Café installation</p> <p>Du temps pour moi ! Trouver un équilibre vie pro / vie perso sur ma ferme, c'est possible ? C'est en croisant tous les domaines de nos projets d'accompagnement, observés sur le terrain, que nous pouvons apporter des solutions.</p> <p>Date ? Mardi 7 janvier 2025 à 19h30 Lieu ? Café Associatif du Couaillé, 11 rue de la Landette, La Chapelle, 44630 Plessé Contact ? chantal.demaud@cap44.fr 06 75 52 21 01</p>	 <p>Cap44 Café Installation Transmission</p> <p>Agriculteurs et agricultrices en difficulté : comment orienter vers les outils d'accompagnement existants ? Avec la participation des représentants de Cap44, du service action sociale de la MSA 44-65 et de Solidarité paysans 44.</p> <p>Date Mardi 4 fév. 2025 de 19h30 à 21h30 Lieu Le QG, 5 Route de la Sac, 44130 Blain Contact contact@cap44.fr 06 74 17 28 50</p>	 <p>Cap44 Café Installation</p> <p>On s'installe et on s'improvise dans des organisations collectives ? Echanges et témoignages autour de projets agricoles en collectif, les difficultés et pistes de solution. Ouvert à tous les paysans, mettez et portez toutes vos questions, nous sommes là pour vous accompagner.</p> <p>Date Mardi 6 mai 2025 à 19h15 Lieu Au Labo, 7 rue de la Loire, Le Loroux Bottereau Contact contact@cap44.fr 06 73 39 22 51</p>	 <p>Cap44 Café installation transmission</p> <p>S'installer à Plessé ! Venez rencontrer porteurs de projet, paysans et paysannes de la commune Prendre le temps de mieux se connaître, discuter de ses projets et du développement du territoire</p> <p>Date ? Mardi 13 mai 2025 à 19h Lieu ? Café de la Place, 11 places de l'Eglise, 44630 PLESSÉ Contact ? chantal.demaud@cap44.fr 06 75 52 21 01</p>
 <p>Cap44 Café Installation Transmission</p> <p>S'ancre dans son territoire et contribuer à des dynamiques collectives agricoles Venez découvrir des témoignages de paysans, des nouvelles initiatives installées sur le territoire et de dynamiques collectives agricoles existantes.</p> <p>Date Jeudi 03 juillet 2025 à 19h Lieu Café du Pont, Port de Rozé, 44550 St Malo de Guersac Contact chantal.demaud@cap44.fr 06 75 52 21 01</p>	 <p>Cap44 Café Installation Transmission</p> <p>S'ancre dans son territoire et contribuer à des dynamiques collectives agricoles A travers un témoignage de producteurs et producteurs, il est question de nos dynamiques collectives agricoles ou d'accompagnement, venez découvrir sur les territoires, les offres, mais aussi les succès.</p> <p>Date jeudi 10 juillet 2025 Lieu Bar le QG, 5 Imp. de la Bouloiserie, BLAIN Contact contact@cap44.fr 06 74 17 28 50</p>	 <p>Cap44 Café Installation Transmission</p> <p>La technologie sur ma ferme : soulagements ou lourdeurs ? A travers les témoignages de producteurs et producteurs, il est question de nos dynamiques collectives agricoles ou d'accompagnement, venez découvrir sur les territoires, les offres, mais aussi les succès.</p> <p>Date jeudi 4 déc. 2025 Lieu Bar le QG, 5 Imp. de la Bouloiserie, BLAIN Contact contact@cap44.fr 06 74 17 28 50</p>	 <p>Cap44 Café Installation Transmission</p> <p>Cultivons ensemble l'avenir agricole du territoire Sud-Estuaire Un territoire riche en initiatives et en opportunités pour le collectif et les acteurs agricoles. Participez à une soirée d'échanges et de témoignages autour de l'installation et de la transmission.</p> <p>Date Mardi 02 décembre 2025 à partir de 18h30 Lieu Le Qual Vert, Route des Carris, Le Mignot, FROSSAY Contact contact@cap44.fr 06 74 17 28 50</p>

L'accompagnement individuel

47 nouveaux porteurs de projets ont été rencontrés en 2025 (près de moitié moins qu'en 2024), et au total, ce sont **133 personnes** avec qui nous avons pu échanger sur leur projet au cours de l'année (contre 157 l'an passé).

Ces échanges prennent des formes diverses : de l'échange téléphonique jusqu'au rendez-vous d'accompagnement dédié, sur plusieurs heures (« sensibilisation à l'installation en agriculture paysanne ou à l'installation en collectif »). L'objectif de ces temps individuels est souvent multiple : faire un point de situation, , apporter un regard extérieur, conseiller des formations possibles, aider à faire des choix d'orientation et réfléchir son dimensionnement...

3 porteurs de projet ont demandé **un accompagnement approfondi**, via un contrat spécifique, cette année. Ce cadre permet de suivre dans la durée (1 an) l'avancement du projet ; le contenu est pensé en co-construction entre l'accompagnatrice et la personne accompagnée.

Les Formations à l'émergence

En 2025, faute de financement — la réforme ne permettant plus à nos stagiaires de bénéficier du CPF, ce qui bloque la majorité des porteurs de projets — et face à un nombre insuffisant de candidats, nous avons été contraints d'annuler nos sessions De l'idée au Projet.

La certification pour la formation « De l'idée au projet » a été déposée, ce qui pourrait nous permettre d'émerger de nouveau au CPF. Nous sommes dans l'attente d'un retour prévu pour la fin de l'année 2026.

2. Accompagner et former des paysans, des collectifs, au début de l'activité ou tout au long de la vie de la ferme

a. Le suivi post-installation

Les années suivant l'installation sont cruciales pour les jeunes installés, avec un enjeu fort de prévention des difficultés. Depuis 2022, **Cap44 travaille conjointement avec la CIAP44 pour accompagner cette phase de post-installation.**

En 2025, nous avons poursuivi et reconduit la formation : **Installé.e, et après ?**, en partenariat avec la CIAP44. Deux journées en collectif, centrées sur les questions d'organisation du travail et de dimensionnement technico-économique, sont complétées par un temps de suivi individuel pour chaque ferme. Cette formation labellisée "Démarches de transition" rentre dans l'offre proposée à tous les installés dans le cadre de la nouvelle DJA.

A Nantes Métropole, un rendez-vous systématique et gratuit est proposé aux personnes installées depuis environ deux ans. Ce dispositif, financé par la Métropole et mis en œuvre par Cap44, le GAB44 et la

Chambre d'agriculture, permet d'identifier des problématiques et d'orienter les jeunes installés vers les dispositifs appropriés à leurs besoins.

Formation en 2025	Nombre de sessions organisées	Lieu de la formation	Nb de stagiaires	Durée	Financement
Installé.e, et après ?	2 (hiver 2024-25, et hiver 2025-26)	Nantes	9 + 6	2 jours + 1 temps individuel	100 % VIVEA

b. Accompagnements des collectifs

Formation « Demain on s'associe »

Pour 2025, une seule session a eu lieu (avril) sur les 2 organisées, faute de participants pour celle d'octobre. Elle a réuni 11 personnes, et 5 collectifs différents. Nous conservons les pré requis habituels à savoir : ferme identifiée et expérience de travail en commun, sans quoi les objectifs de la formation ne seraient pas atteints faute de référentiel commun concret. Les 3 jours permettent en effet de se questionner sur les motivations à l'agriculture et au collectif, sur les objectifs individuels au sein du projet (revenus, temps, orientations) et sur l'organisation du travail (partage des responsabilités et des tâches). Chaque collectif a été revu quelques mois plus tard, sur leur ferme, afin de faire un point de situation post formation. Les points positifs qui ressortent de la part des participants concernent

- La prise de conscience des points de convergence au sein du collectif et le travail sur la répartition des responsabilités
- La qualité des échanges avec les autres collectifs qui permettent de soulever des questions
- le fait de s'accorder ce temps nécessaire de discussion au sein du collectif

Les sujets sur lesquels les participants identifient des besoins complémentaires concernent quant à eux :

- les différents types de statut en collectif
- la mécanique financière et de gestion d'entreprise en collectif

Sur ce sujet, nous avons rencontré l'Afocg début 2026 et un travail commun est envisagé pour les sessions de l'automne 2026.

La session de l'automne n'a pas permis de réunir suffisamment de stagiaires (pour les échanges et rentabilité). Pour autant, la préparation, les relances, les suivis des pré inscrits ont demandé du temps à l'équipe.

En septembre 2025, suite à un échange avec Danaë GIRARD de la Ciap Pays de la Loire basée en 49, il est envisagé de faire des sessions communes en 2026.

Formation en 2025	Date	Lieu de la formation	Nb de stagiaires	Durée	Financement
Demain on s'associe	Avril mai 2025	Nantes	11	3 jours + Rdv individuels post formation	VIVEA
Demain on s'associe	Oct 2025	Nantes	annulée	Temps de préparation et de communication	VIVEA

« Tenir le Cap ! »

Pour la première année, nous avons organisé une session (1 jour) de la formation « **Associés Tenir le cap !** ».

Suite à quelques demandes de « faire le point » de la part de collectifs, nous avons voulu proposer une journée de travail pour prendre de la hauteur, se questionner : « comment va mon collectif ? » et dessiner un plan d'actions. Au programme : outils d'analyses, échanges, et séance de co construction en plénière à partir de problématique d'un groupe.

Elle a réuni 7 personnes installées, réparties en 3 collectifs différents venant de tout le département. Le journée, « intéressante et remuante », a rempli ses objectifs. Elle a donné envie aux participants de réitérer la formation, afin de se donner l'occasion de faire un point annuel : la prise de conscience de l'intérêt de cet exercice est donc effective !

A l'instar de « Demain on s'associe », les besoins complémentaires qui ressortent sont sur les aspects économiques et financiers : « maîtriser ma comptabilité », « formation technico-économique ».

Formation en 2025	Date	Lieu de la formation	Nb de stagiaires	Durée	Financement
Associés tenir le cap !	2025	Nantes	7	1 jour	VIVEA

RDV ponctuels et Prestation sur mesure

Nous avons été sollicités par 5 collectifs en 2025 pour faire un rendez-vous « point d'étape », souvent dans des situations plus ou moins de crise. Cela peut occasionner, pour certains, un accompagnement sur mesure, ou bien, pour d'autres, une participation à une formation comme « demain on s'associe » par exemple.

Par ailleurs, à ce jour, pour les situations de crise relationnelle sévère, nous préconisons une prise de contact vers un.e professionnel.le de la médiation en envoyant plusieurs contacts dont celui de Solidarités paysans lorsque la situation le nécessite.

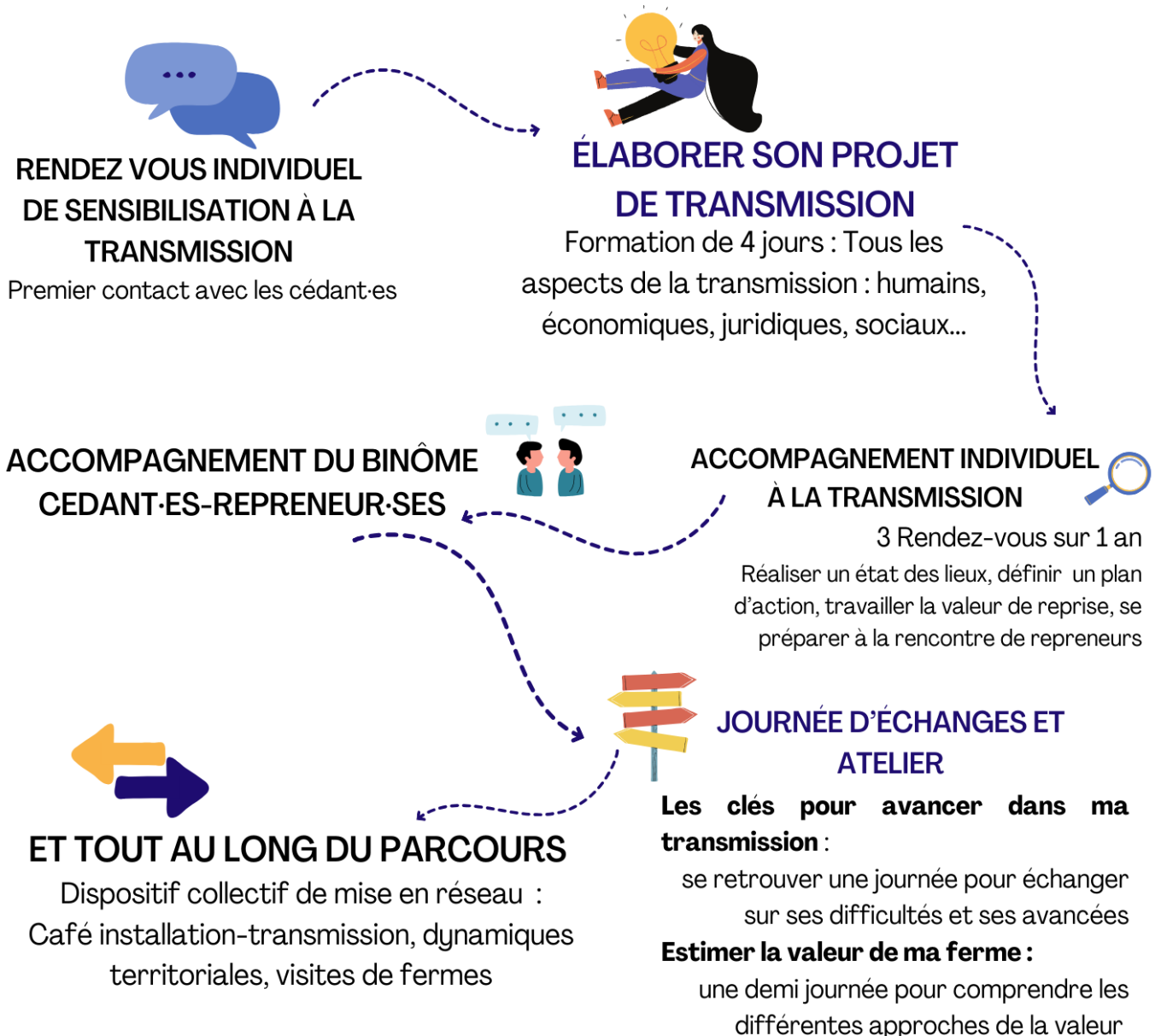
3. Formation et accompagnement à destination des cédants

a. Le parcours à la transmission

Nos actions de transmission concernent tous les agriculteurs et agricultrices qui projettent un arrêt d'activité, qu'il s'agisse d'un départ à la retraite ou d'une transmission anticipée. Ces actions s'intègrent également dans un maillage plus large d'outils proposés par les partenaires du réseau TACTS44 et la Chambre d'agriculture.



L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION



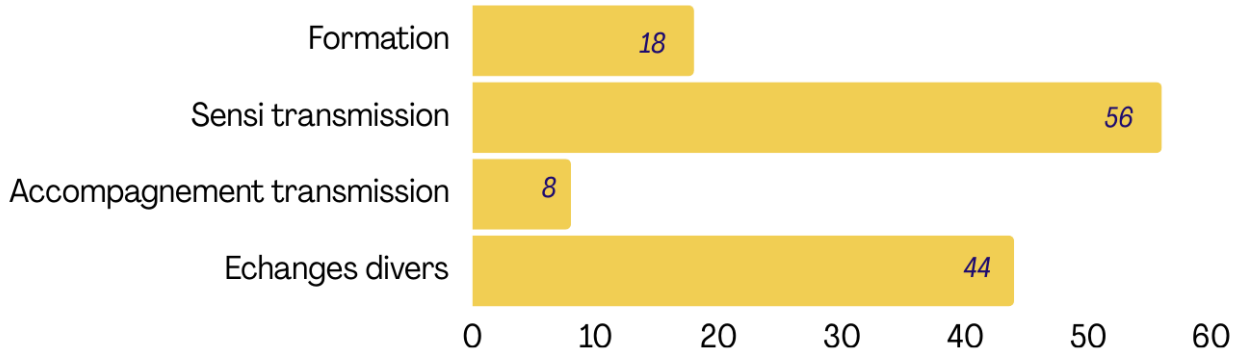


Construire une Agriculture Paysanne Performante et Plurielle

AU COURS DE L'ANNÉE 2025...

155 Prises de contacts
126 Personnes suivies de façon rapprochée

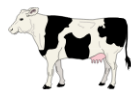
Nos actions d'accompagnement



58 ANS Moyenne d'âge des cédant-es rencontrés



74 % d'hommes parmi les exploitants contactés



31% // **69%**

Proportion de fermes à transmettre en production végétale et animale



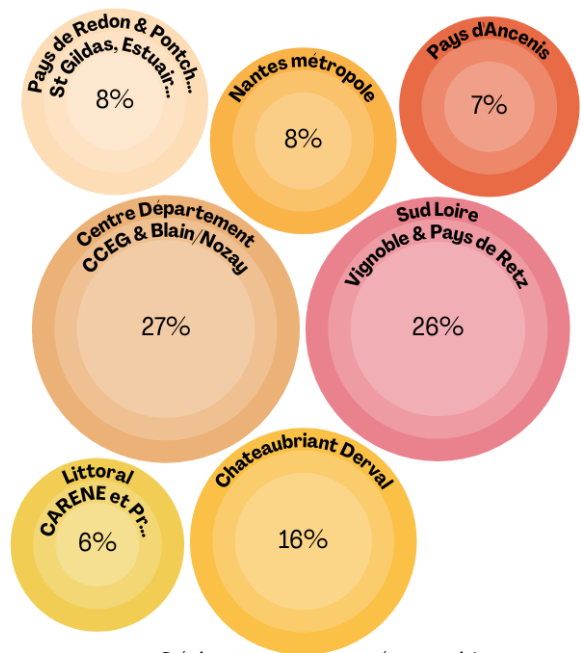
4 fermes sur 10 en **BOVIN LAIT**



6 cédant-es sur 10 en bio

71%

des personnes accompagnées sont en société



Cédants par zone géographique

b. Accompagnement transmission

Accompagnement des cédants

A toute personne qui s'interroge sur la transmission de son exploitation, nous proposons un premier **rendez-vous de sensibilisation à la transmission**. Ce temps d'échange, sur la ferme, permet de faire le point avec les futurs cédants sur leur situation et leur projet de transmission ; il peut déboucher sur la participation à une formation, la mise en place d'un accompagnement individuel, ou la diffusion d'une annonce dans nos réseaux. Au total, ce sont **47 rendez-vous de sensibilisation** qui ont été réalisés en 2025, pour **56 cédantes et cédants** rencontrés.

Pour aller plus loin, nous proposons des **accompagnements individuels - Conseil en stratégie de transmission et Diagnostic d'exploitation à céder** - qui s'échelonnent sur 3 rendez-vous. Il s'agit de réaliser un état des lieux de la ferme à transmettre, de travailler sur la valeur de reprenabilité de la ferme, et d'accompagner le cédant dans la définition de son plan d'action. En 2025, nous avons terminé 3 dossiers démarrés en 2024, et démarré un accompagnement pour **5 nouvelles fermes**. Malgré un soutien financier de l'état via le dispositif AITA, les appels à projets sont ouverts sur des périodes très restreintes freinant considérablement la capacité à accompagner plus de personnes.

Enfin, plusieurs situations de transmission ont donné lieu à un projet de « Mise en réserve de ferme ».

Formations Transmission

Deux sessions de notre formation **Elaborer son projet de transmission**, sur 4 jours suivi d'un rendez-vous individuel sur chaque ferme, ont été organisées en 2025, avec **12 stagiaires**, dont 3 qui cessent leur activité en cours de carrière. Cette formation est toujours plébiscitée par les stagiaires qui l'ont suivie.

Deux formations complémentaires : **Les clés pour avancer dans son projet de transmission**, et **Estimer la valeur de ma ferme**, ont été proposées en 2025. Elles n'ont pas fait le plein – la mobilisation des cédants reste complexe – mais ont permis à quelques participants des précédentes formations transmission, n'ayant pas encore transmis, de se retrouver, de partager difficultés et perspectives, et de repartir avec de nouvelles clés pour la suite.

Formation en 2025	Nb de sessions	Lieu de la formation	Nb de stagiaires	Durée	Financement
Elaborer son projet de transmission	2	Nantes	12	4 jours + Rdv individuels post-formation	VIVEA
Estimer la valeur de ma ferme	1	Ancenis	3	½ jour	VIVEA
Les clés pour avancer dans son projet de transmission	1	Nantes	3	1 jour	VIVEA

c. Mobiliser les cédants : plan d'action

Comment (mieux) mobiliser les futur.es cédant.es sur la question de la transmission ? Dans l'objectif de renforcer la portée de nos actions pour la transmission des fermes, nous en avons fait une question centrale en 2025. Un temps de co-construction en Assemblée Générale en avril 2025 a permis de faire émerger des pistes, déclinées ensuite en plan d'action par l'équipe salariée et le Conseil de Coopérative. Ont été retenus notamment :

- Des temps collectifs proposés aux futur.es cédant.es sous forme de demi-journées, consacrés à l'approche de la valeur des fermes, et à la sécurisation du foncier en vue de la transmission
- L'accueil d'une stagiaire en 2026, Aurélie, qui mènera un travail de recherche auprès des cédants, autour des freins et leviers d'actions pour la transmission (avril-septembre 2026)
- La production d'une petite vidéo, sur le mode de celle produite sur la mise en réserve de ferme, pour parler transmission
- Des rencontres avec les coopératives et autres acteurs para-agricoles, pour renforcer les coopérations sur la transmission
- L'impulsion de dynamiques de territoire pour accompagner localement les transmissions

4. Conseil et accompagnement des territoires : collectivités et acteurs économiques privés

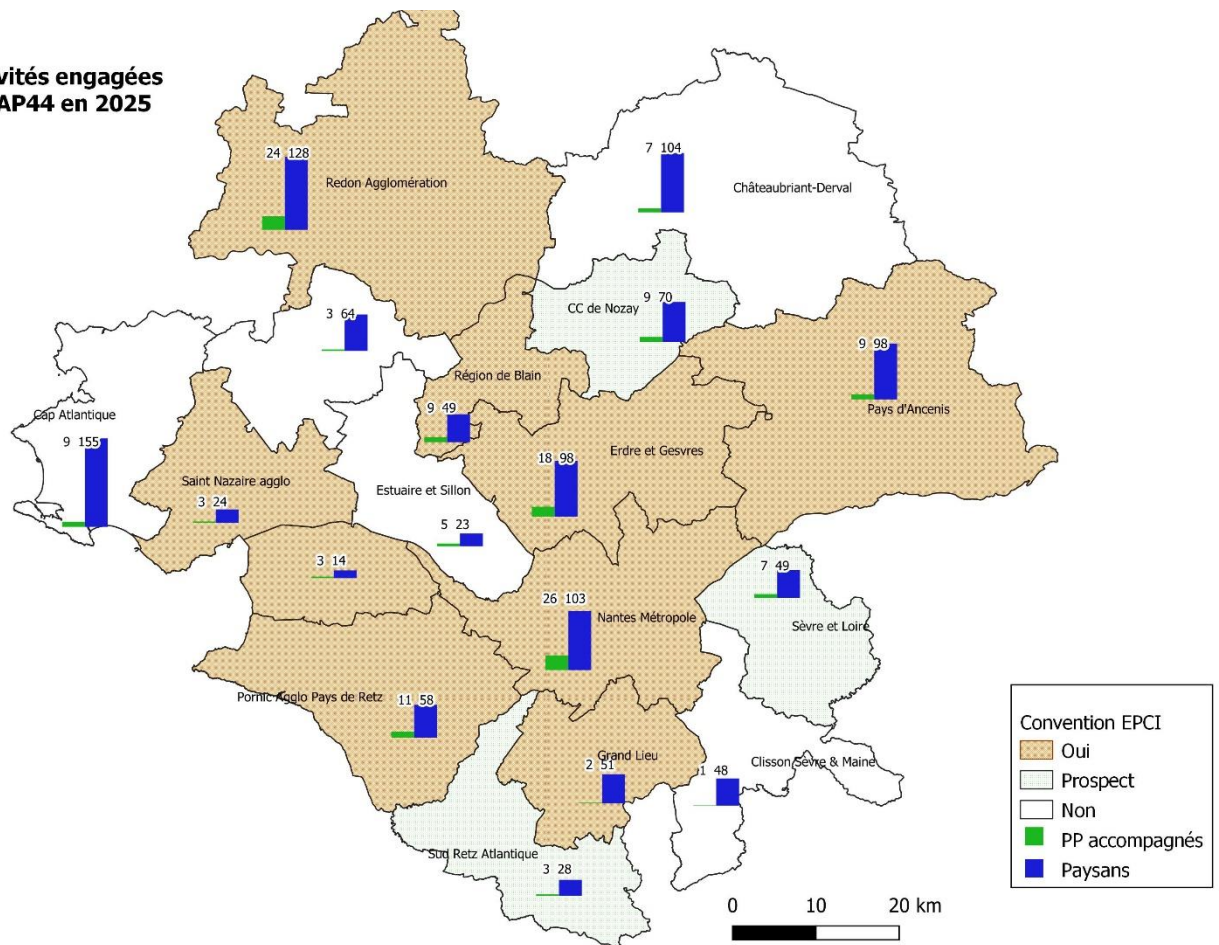
a. Plus de collectivités intéressées et des partenariats renforcés avec le réseau TACTS

C'est un fait notable de 2025, nous avons engagé, grâce à la dynamique portée par le réseau TACTS, plus de conventions sur le Sud Loire, qui est un territoire où nous sommes historiquement moins présents.

Le travail de sourcing en collectif, la préparation des réunions de rencontres avec les élu.es sont autant de d'actions qui facilité le travail des différentes structures de TACTS. Ce travail précieux de partenariat doit être travaillé régulièrement dans les structures pour continuer à porter cette vision collective même avec des changements de personnes dans les équipes.

b. Les collectivités accompagnées

Collectivités engagées avec CAP44 en 2025



Nantes Métropole

Nous participons chaque année, depuis sa création, à l'AMI Installation Transmission de Nantes métropole.

En 2025, sur le territoire de Nantes Métropole, nous poursuivons l'accompagnement dans la durée de 15 à 20 porteurs de projet par an. Ce suivi au long cours permet de sécuriser les parcours à l'installation, d'anticiper les éventuelles fragilités et d'inscrire les projets dans une dynamique territoriale cohérente. Une attention particulière est portée aux nouveaux et nouvelles installé-es afin de les accompagner dans leurs premiers pas de paysan-nes. Un événement collectif a été organisé pour favoriser les échanges d'expériences et aborder les enjeux des premières années d'installation. Comme l'an passé, des entretiens pour faire le point ont été proposés aux jeunes installés : CAP44 en a réalisé 2 cette année.

Sur le volet transmission, l'année a été marquée par l'élaboration d'une plaquette dédiée. L'enjeu porte désormais sur son appropriation collective, sa diffusion auprès des cédant-es et des partenaires, ainsi que sur la définition d'une stratégie partagée pour en faire un outil réellement opérationnel au service du territoire.

Nous poursuivons également notre implication dans les dynamiques PEAN. Sur le secteur Loire Chézine, nous avons participé aux COTECH et COPIL et contribué activement à la construction du programme

d'actions. Sur le secteur Sud-Ouest, nous avons pris part à la réunion d'introduction au PEAN, marquant notre inscription dans cette nouvelle dynamique territoriale.

Enfin, la stratégie foncière demeure un axe structurant de notre action. Nous avons accompagné le projet du Chef de l'Eau à Couëron et mené des échanges sur plusieurs fermes (Rezé, Vertou).

Plessé

Cap44 accompagne depuis 2021 la commune de Plessé dans la construction et l'animation de la partie agricole de sa Politique Agricole et Alimentaire Communale (PAAC). En 2025, nous avons poursuivi l'animation et la coordination du « groupe avenir paysan » de la commune, dont le travail se divise en 2 axes :

- Installation/ transmission : nous accompagnons les porteurs de projets intéressés par une installation sur la commune, les personnes dont la transmission est à envisager ou celles qui recherchent des associés. 5 sensibilisations à la transmission et 1 accompagnement transmission ont été réalisés.

- Animation : Comme chaque année depuis 2022, Cap44 a participé à la « journée du patrimoine agricole », journée portes ouvertes sur une ferme rassemblant cette année une centaine de personnes et de nombreuses structures partenaires appelées à participer. Nous avons également animé 2 cafés installation transmission : « Du temps pour moi » et « S'installer à plessé ». 2 temps forts « Petit-déjeuner jeunes installés » et « Apéro jeunes retraités » ont été proposés en partenariat avec la mairie.

Redon Agglomération

Depuis mi-2023, Cap44 est chef de file d'un groupement composé de 11 structures du réseau (sur 3 départements) pour l'animation installation/transmission du PAT de Redon Agglomération. Nous avons co-animé des permanences pour porteurs de projets, des cafés installations, un atelier « les bases d'un collectif agricole ». L'action phare de ce travail avec Redon Agglomération est l'alimentation d'un observatoire local installation/transmission, qui permet d'identifier clairement et de suivre les porteurs de projets, les fermes à transmettre et en recherche d'associés et le foncier disponible sur tout le territoire de Redon Agglomération, afin de faciliter le renouvellement des générations.

Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CEG)

En 2025, le comité TRAJECTOIRE a confirmé son rôle de cellule technique de veille foncière et d'animation territoriale au service des installations et transmissions agricoles. Quatre comités TRAJECTOIRE ont été organisés dans l'année, permettant un suivi régulier des situations et un partage d'informations structuré via le tableau commun. Plusieurs porteurs de projet ont été intégrés au dispositif et un premier vivier de cédants consolidé. Des groupes opérationnels locaux ont été mobilisés sur des situations spécifiques, notamment à Notre-Dame-des-Landes et sur la zone de captage de Pouvroux. Plusieurs dossiers d'installation et de transmission ont fait l'objet d'un accompagnement rapproché.

La journée de sensibilisation des notaires organisée en juin a constitué un temps fort avec une très belle participation, renforçant les liens avec ces acteurs clés du foncier et favorisant une meilleure anticipation des transmissions.

Par ailleurs, l'accompagnement de la CCEG s'est poursuivi dans la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie agricole et alimentaire (PAAT). Le Forum prospective du 15 mai 2025 a permis de partager les orientations stratégiques et de co-construire les fiches actions avec les partenaires, en associant élus et techniciens. Cette dynamique a abouti à la validation, en octobre, de la feuille de route 2026-2030. Des temps de coordination intermédiaires ont permis d'ajuster les actions 2025 et de préparer 2026 dans une logique de planification renforcée et de continuité, notamment en perspective du changement de mandature.

Sur le volet foncier, un travail spécifique a été mené autour de la mise en réserve de fermes. Une réunion partenariale associant le Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire, la SAFER Pays de la Loire et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (absente) a permis d'explicitier le projet. Une ferme test à Fay-de-Bretagne a été accompagnée en fin d'année et un travail est en cours avec la SCIC Nord Nantes.

Enfin, les actions d'animation ont contribué à nourrir la dynamique territoriale, avec l'organisation d'un café installation à Vigneux-de-Bretagne en partenariat avec CAP 44 et le CIVAM 44 sur la thématique de l'installation et de la transmission des femmes en agriculture, ainsi qu'une programmation de visites de fermes à destination des collégiens du territoire.

Saint-Nazaire Agglo

Grâce à une convention de partenariat, Cap44 et l'ensemble des structures paysannes accompagnent Saint-Nazaire Agglomération sur les problématiques liées au renouvellement des générations notamment sur les fermes d'élevage. En 2025, nous avons poursuivi le travail d'accompagnement des fermes en transmission (2 sensibilisations à la transmission), de rencontres des porteurs de projet. Un café installation a été organisé « S'ancrer sur son territoire ». Nous coordonnons également l'expérimentation d'une « mise en réserve » de terres sur la commune de Saint André des Eaux grâce au soutien du Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire.

Pays de Blain

Pays de Blain Communauté a confié à Cap44 une mission d'animation autour de l'installation et de la transmission. Cette convention porte sur 2023, 2024, 2025.

En 2025, nous avons poursuivi des rdv individuels (4 cédants) et des relances téléphoniques de points de situation auprès de cédants (environ 25). Nous avons organisé 3 cafés installation-transmission (Février : agriculteurs en difficulté ; juillet : les dynamiques collectives agricoles ; décembre : la technologie dans les fermes). Chacun d'entre eux réunit entre 15 et 20 personnes, au bar le QG, bien connu des habitants. Les thématiques et intervenant.es ont été choisis à partir des échanges avec les acteurs locaux : producteurs et productrices du secteur, la chargée de mission de la collectivité, et les membres du comité de pilotage. Ce comité porte sur les actions formation, emploi et installation/transmission agricole dans lequel nous nous inscrivons.

La convention est terminée et non renouvelée à ce jour pour cause d'élections municipales. Des projets de transmission sont en cours sur le secteur, 3 d'entre eux sont accompagnés par nos réseaux.

Com Com Sud Estuaire

La Communauté de communes Sud Estuaire a signé en 2025 une convention avec Cap44. Sur cette année, nous avons réalisé des sensibilisations à la transmission (4 sensibilisations à la transmission) et animé un café installation « Cultivons ensemble l'avenir agricole du territoire Sud-Estuaire ». Le travail se poursuit en 2026 sur les mêmes thématiques en y ajoutant l'expérimentation de mise en réserve d'une ferme sur St Viaud.

Pornic Agglomération Pays de Retz

Notre partenariat avec la collectivité nous a permis d'amorcer notre travail de sensibilisation Installation/Transmission sur l'agglomération. Plus spécifiquement, nous contribuons à la dynamique PEAN en participant au comité de pilotage et comité technique.

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)

En 2025, la COMPA a sollicité Cap 44 via le réseau TACTS pour des séances de travail dans le cadre de la mise en place du Plan Alimentaire Territorial. S'en est suivi une rencontre avec élus et techniciens et Gab44 sur ce sujet au printemps 2025 où plusieurs actions ont été proposées par le GAB 44 et Cap44. En dehors d'un atelier « transmission » réalisé en décembre, la COMPA n'a pas sollicité notre intervention sur d'autres outils.

En parallèle, le territoire de la COMPA a été sélectionnée dans le cadre du dispositif « Territoire Pilote Transmission ». La Chambre d'agriculture, en charge de l'animation de ce dernier, nous a convié à une réunion préparatoire, avec les acteurs de TACTS. Nous avons travaillé à des propositions d'actions, très détaillées et chiffrées, multi acteurs, avec de nombreux aller-retours. La mise en œuvre de ce projet dont les acteurs doivent auto financer à 50% leurs actions (30% Région, 20% COMPA), représente finalement une ressource d'environ 6000€ sur 3 ans pour Cap 44. Parmi les actions : accompagnement binôme cédant repreneur en coopération avec l'union des Cuma (diagnostic que les charges de mécanisation), des RDV de sensibilisation à la transmission.

Malgré une nouvelle convention sur ce territoire, nous ne pouvons que regretter le temps de travail préalable engagé au regard des actions réellement retenues.

c. Les Eco-solies

Depuis huit ans, Cap44 assure la mission de référent de la filière « circuits courts et alimentation », en participant aux différentes activités du réseau — parcours d'accompagnement des porteurs de projets ESS, offres de formation, événements de mise en réseau — et en jouant un rôle moteur dans la structuration de la filière.

En 2025, le programme Restos en transition a rythmé l'activité tout au long de l'année, avec l'organisation de huit comités de pilotage. Le travail a notamment porté sur la structuration du projet autour de trois piliers : une communauté apprenante de professionnels, une formation certifiante et innovante et des lieux multi-acteurs. Une part importante de l'année a été consacrée à la conception de l'ingénierie de la formation « Restos en Transition », nourrie par des échanges avec les acteurs de l'écosystème. Un focus group organisé à la Carte Postale, réunissant porteurs de projets, salariés de la restauration et chefs de restaurant, pour alimenter cette réflexion et valider la structure de la formation. En parallèle, un travail de préparation d'un appel à projets a été engagé avec la DREETS et la Banque des Territoires.

L'année a également été marquée par un soutien stratégique auprès de nombreuses initiatives, telles que : l'Etable Nantaise (pôle démonstrateur nantais d'élevage bovin, bio, local et durable), Quartier Libre (réhabilitation et à la location abordable du foncier vacant par et pour l'ESS), Reflex (transformation des biodéchets), Kaba (application clé-en-main permettant aux habitant-es de s'organiser pour mutualiser les commandes et les retraits directement à la ferme), CHOCOBN (maintenir des haies bocagères en bonne santé, de leur entretien à leur exploitation, grâce à une filière locale et durable de valorisation économique, environnementale et sociale – consortium de plusieurs acteurs) , l'APPPOC (Abattoir Paysan de Proximité pour Porcins, Ovins, Caprins avec un modèle paysan-tâcheron), ou encore un projet de restauration inclusive à Pornic.

Enfin, l'année a intégré des moments collectifs importants, avec la participation au Bootcamp, à l'Assemblée générale des Ecosolies, ainsi qu'à un déjeuner networking.

5. Innovation

a. Mise en réserve de fermes

Suite à la mobilisation autour du projet de mise en réserve en 2024 et 2025, plusieurs collectivités se sont engagées dans ce projet :

- Le PETR du Pays de Retz a inscrit dans son programme d'action PAT2 un « Projet pilote installation - transmission sur des secteurs à forts enjeux ». Deux territoires pilote sont suivis : une ferme sur la commune de Machecoul et l'autre sur Saint Viaud.
- Cap44 a conventionné avec le Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire afin « d'Expérimenter des solutions pour maintenir un tissu agricole en lien avec les enjeux territoriaux ». 3 sites sont à l'étude : 1 sur la St Nazaire Agglo, CCEG et Nantes Métropole.
- Le Conseil Départemental de Loire Atlantique et la Région Pays de la Loire nous ont soutenu pour continuer à travailler à la formalisation d'un dispositif duplicable.
- Enfin, la Fondation de France a octroyé un financement à notre structure régionale l'ARDEAR des Pays de la Loire pour capitaliser sur les impacts de la Mise en réserve de fermes sur les territoires. Ce financement donnera lieu à une embauche début 2026.

Un travail a été engagé sur de nombreuses fermes, sans que finalement l'outil Mise en réserve de fermes ait été nécessaire.

Toutes ces expérimentations sont menées en partenariat avec la SCIC Champs à Venir (ex SCIC Nord Nantes), Terres en Vie et l'Etable Nantaise.

b. SCOP en agriculture

Pour rappel, Cap44, associé à la CIAP Pays de la Loire, aux Ecosolies et à l'Union Régionale des Scop et Scic de l'Ouest, travaillent à une expérimentation visant à transformer 2 à 3 fermes en Scop et modéliser une offre d'accompagnement pour cela. Les fermes concernées sont la ferme de la Rousselière à Chateaubriant (44) et la ferme de Bol d'herbe à Daumeray (49).

En 2025, une seconde session de formation au modèle Scop a eu lieu le 11 février à Plessé. Elle a réuni 12 personnes.

Nous avons continué à avancer sur un prévisionnel économique des fermes en Scop ainsi que sur l'état des lieux de leurs fonciers (type de baux, signés à qui...) afin de prévoir les évolutions nécessaires.

En parallèle nous avons pris attache avec le Cerfrance, centre de gestion de la ferme de la Rousselière. Nous faisons appel à leurs services afin d'étudier les aspects juridiques, fiscaux, sociaux de la transformation et permettre aux fermes d'avoir tous les éléments d'aides à la décision. A ce titre, Gael Collin, juriste à la Confédération paysanne de Loire-Atlantique, a été sollicitée sur les aspects de droit rural.

En décembre, nous avons co animé un après-midi de présentation du projet (étapes passées/à venir) pour donner à voir où nous en sommes. Cette rencontre a eu lieu au Solilab, a réuni 30 personnes et a bénéficié des témoignages des fermes concernées.

c. Expérimentation élevage plein air porcs et volailles

137 fermes ont participé à l'enquête (88 fermes en volailles et 49 fermes en porcs), dont 20 en Pays de la Loire (13 en volaille et 7 en porc).

L'expérimentation, qui comportait une analyse de risques dans chacune des fermes et la mise en place de protocoles spécifiques, s'est achevée par la publication d'un recueil des résultats et un séminaire national organisé par la FADEAR.

Ces trois ans d'expérimentation ont mis en évidence le fait que des travaux complémentaires restent à mener, pour pouvoir statuer sur l'efficacité de certaines mesures alternatives de prévention adaptées au plein air et pour renforcer plus généralement les connaissances disponibles sur les atouts de ces systèmes d'élevage (renforcement de l'immunité des animaux, faible risque de diffusion, etc.).

En attendant, les grilles d'analyse des risques sanitaires doivent devenir l'outil officiel des élevages en plein air, fragilisés par des règles inadaptées, et de garantir un niveau de gestion des risques satisfaisant pour l'ensemble de ces élevages.

6. Relations aux réseaux

a. Implications dans le réseau FADEAR

De par notre travail sur l'innovation et notre participation à de nombreux groupes d'échanges, Cap44 est bien identifié par la FADEAR et par le réseau. Ceci nous a amené à être sollicités pour contribuer au projet REVISA (projet qui vise à regarder comment les statuts ESS peuvent nourrir les nouveaux projets d'installation) porté par la FADEAR pour apporter notre expérience sur la Scop ou à être co-certificateur du projet de certification de la formation « De l'idée au projet ».

Participation aux groupes d'échanges nationaux

- **Accompagnement des collectifs**

Les temps d'échanges Fadear/Civam, à destination des animateurs et animatrices, se poursuivent régulièrement, espaces précieux d'échanges de pratiques et d'outils d'animation. En 2025, nous avons participé à deux temps d'échange en visio, et une journée d'échange en présentiel.

- **REVISA**

Grâce à ce projet d'expérimentation « fermes en Scop », Cap44 et la Ciap ont été sollicités par le réseau FADEAR pour apporter leur contribution au projet REVISA (Revisiter, Éclairer et Valoriser les Innovations Statutaires en Agriculture) qui réunit plusieurs inter-onvar sur les sujets de statuts de l'Economie Sociale et Solidaire adaptés à l'agricole. C'est Cap 44 qui intervient au titre de l'expérimentation dans ce projet. Cela fait l'objet d'une convention financée. Ce projet nous permet d'apporter une résonance nationale à ce sujet des Fermes en Scop.

- **Base de données**

La base de données développée par la Fadear est un outil précieux pour gérer et suivre notre activité auprès des porteurs de projets, des fermes et des cédants. L'équipe salariée de Cap44 l'utilise quotidiennement, est impliquée dans un travail national continu d'évolution de l'outil, et anime régulièrement des formations pour le compte de la Fadear à destination des nouveaux utilisateurs.

b. Implication dans le réseau régional ARDEAR Pays de la Loire

- **Contribution à la dynamique régionale**

Depuis fin 2023, l'ARDEAR des Pays de la Loire n'a plus de salariée. Les actions portées par l'ARDEAR sont donc gérées par les salariés des ADEAR départementales et les administrateurs régionaux. Les temps de mutualisation des équipes à l'échelle de la région ont été organisés en autonomie durant toute l'année.

Pour Cap44, en plus de l'implication politique et technique au comité régional, nous avons repris la partie veille réglementaires et la recherche de financement notamment sur les actions d'innovations. C'est notamment via cette mission que Cap44 s'est engagé, en complément de l'ARDEAR, dans le projet CASDAR CASTOR porté par Terre de Liens sur le lien entre maintien (voire développement) de la biodiversité et travail sur la transmission des fermes. Malheureusement ce CASDAR n'a pas été retenu.

Cap représente également l'ARDEAR aux visio de mutualisation des ARDEAR organisées par la FADEAR. Cel nous permet de mieux comprendre les dynamiques et les projets portés par les autres territoires mais également de partager les opportunités d'appels à projets.

c. Réseau TACTS44

Le travail du réseau TACTS s'est concentré cette année essentiellement sur la mobilisation politique et le travail autour d'outils de communication communs :

7. Rencontre d'une délégation TACTS avec le Département et également les élu.es portant un projet de loi sur la qualité de l'eau.
8. Travail orienté initialement sur une plaquette des actions Transmission proposées par le réseau qui a évolué vers un projet de « campagne de communication » sur la transmission. Aujourd'hui, étant donné le déficit de vocations, la priorité a été redéfinie sur l'attractivité des métiers sans qu'un plan d'actions soit déjà construit.
9. Travail sur une refonte de la plaquette collectivités du réseau TACTS. La plaquette a été diffusée notamment lors de la porte ouverte aux élus organisée par le réseau TACTS en octobre. Un travail de stratégie de diffusion en lien avec les municipales est prévu début 2026.

Pour 2026, des temps d'interconnaissance entre administrateur.rices et salarié.es sont prévus afin de mieux se connaître et cultiver, voire développer la culture de partenariat.

a. Réseau ESS

Cap44 a poursuivi son engagement au sein du réseau des Ecosolies notamment par la présence de Soizic Guéguen à la co-présidence. En 2025, moins de gros évènements mais un travail important pour l'organisation de la structure avec l'accueil d'une nouvelle personne à la direction.

Les projets sur la Foncière et les filières se sont poursuivis. Une nouvelle filière sur la culture a été créée, notamment pour appuyer le travail de fédération des acteurs au niveau régional suite aux coupes budgétaires du Conseil Régional.

Un travail a également été engagé pour retravailler le format de « L'autre Marché ».

En fin d'année, un kit pour les municipales a été travaillé avec les équipes et les administrateur.rices. Il a amené une réflexion très intéressante sur les coopérations territoriales et la perception de l'ESS dans les territoires plus ruraux.

Côté réseau des Scop et des Scic, suite à notre révision coopérative, nous avons assez peu participé aux temps du réseau. Une délégation d'un administrateur et d'une salariée a participé au Congrès régionale au Mans et la participation au congrès national est prévue pour fin mars à Toulouse.

7. Mobilisation du Conseil de Coopérative

Le Conseil de Coopérative, qui compte 14 membres, s'est réuni 7 fois en 2025. Outre ces réunions, les membres du Conseil de Coopérative ont assuré tout au long de l'année de nombreuses représentations, en lien avec l'équipe salariée, auprès de nos partenaires et interlocuteurs.

Au-delà de ces représentations, essentielles pour porter la voix de Cap44, les paysannes et paysans membres du Conseil de Coopérative sont plusieurs à accueillir régulièrement sur leurs fermes des classes (collégiens, lycéens) et groupes variés, contribuant à leur échelle à l'attractivité du métier et à faire connaître Cap44 et ses partenaires, et nos actions. Ils et elles assurent également un rôle important de relai d'information et de mise en relation autour de l'installation/transmission, sur leur secteur.

PERSPECTIVES

Le contexte économique reste très compliqué et les années à venir vont rester assez tendues pour Cap44. En fin d'année 2025, VIVEA s'est trouvé en grosses difficultés budgétaires supprimant des financements de formation. Nos formations transmission ont pu être préservées car il s'agissait d'un axe défini comme prioritaire. Pour autant, VIVEA ayant revu sa politique de tarification pour 2026, cela a un impact net sur notre chiffre d'affaires prévisionnel. Même si nos formations relèvent plutôt des priorités définies en région, nous sommes à chaque session dans l'incertitude d'avoir les financements pour nos formations. Les formations portées à la demande de la Confédération Paysanne sont, elles, toutes refusées car jugées non prioritaire (foncier, santé au travail...).

Par ailleurs, l'année électorale a mis en suspens plusieurs de conventions même si nos partenaires historiques comme Nantes Métropole, la CCEG, la CARENE, le Département nous ont redonné leur confiance pour ces prochaines années.

Ces incertitudes cumulées nous obligent à retravailler sur le fond de nos actions prioritaires en cultivant le difficile équilibre entre réponse aux besoins du territoire, cœur de métier de Cap44 et actions finançables.

Comme nous avons pu le faire en 2024, un nouveau travail devra être engagé pour identifier de futurs partenaires, mais également mieux travailler auprès de nos prescripteurs.

Enfin, un travail de partenariat resserré s'est engagé entre Cap44 et la Ciap Pays de la Loire pour aller décrocher des financements via de « gros » appels à projets nationaux. Ce travail de collaboration entre nos deux structures laisse entrevoir des perspectives plus sécurisantes à moyen terme. Il ne reste plus qu'à transformer l'essai !

Ils nous font confiance

